



# Plan de protection des sources d'eau potable Partenariat du Richelieu

## Rencontres publiques

# La rivière Richelieu ... une source d'eau potable!

La rivière Richelieu est une importante source d'eau potable à l'échelle régionale. En effet, 10 installations de production d'eau potable de catégorie 1 y puisent leur eau en surface. Celles-ci alimentent plus de 280 000 personnes.

Un partenariat entre ces 10 installations a été créé pour élaborer un plan de protection des sources d'eau potable.



Figure 1: Le partenariat



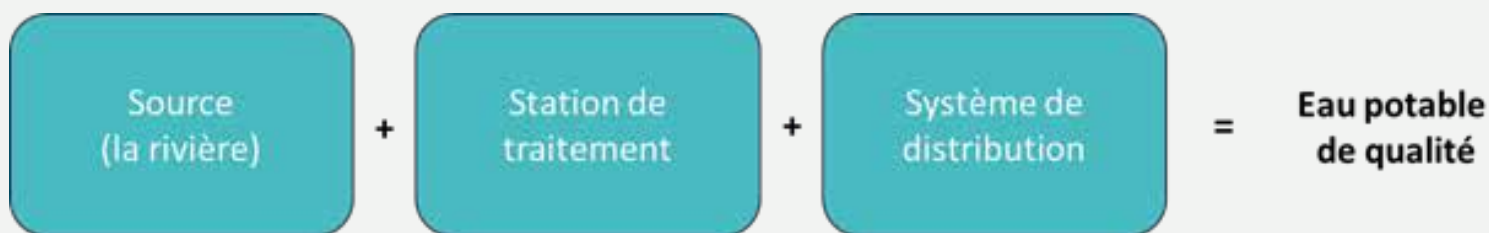
Source: Pixabay

## De la source au robinet

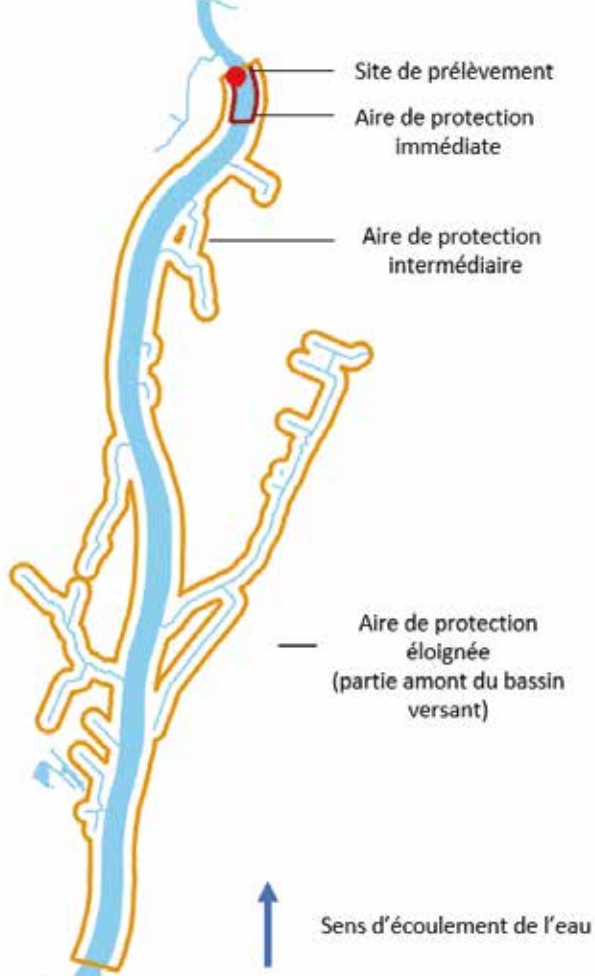
Les réseaux d'approvisionnement en eau potable comportent 3 éléments majeurs : la source d'eau (la rivière), le système de traitement et le réseau de distribution.

Plusieurs mesures sont mises en place pour protéger ces 3 composantes et pour s'assurer que l'eau que l'on consomme soit de bonne qualité. C'est ce qu'on appelle l'approche à barrières multiples.

Figure 2: L'approche à barrières multiples



La protection des sources est une approche proactive qui vise à protéger, maintenir et améliorer la qualité ou la quantité des sources d'eau potable et de leur zone d'alimentation (AWWA, 2018).



## Les analyses de vulnérabilité

Les responsables de prélèvement d'eau de surface de catégorie 1 ont dû réaliser une première analyse de vulnérabilité de leur source d'eau potable, avant le 1er avril 2021 (selon l'article 75 du RPEP).

Ces analyses ont permis, entre autres, de délimiter des aires de protection et de dresser un portrait des menaces qui peuvent affecter la qualité ou la quantité des eaux exploitées.

Figure 3: Les aires de protection (adapté de MELCC, 2018)

## Les plans de protection

Les plans de protection sont la suite logique des analyses de vulnérabilité. Ils visent à définir des mesures de protection pour les sources d'eau potable et à en planifier la mise en œuvre.

Un programme d'aide financière a été élaboré par le gouvernement du Québec : le « Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) ». Une demande d'aide financière a été déposée et a été acceptée.

## Le Plan Richelieu

Depuis plus d'un an maintenant, les responsables d'installations et le COVABAR travaillent à l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable conjoint. Des orientations, objectifs et mesures de protection ont été définis. Des rencontres publiques sont prévues pour faire connaître le plan de protection.

## La suite...

Ce plan de protection élaboré en partenariat par 10 installations de production d'eau potable se veut une occasion unique de collaborer à l'amélioration de la qualité de l'eau puisée à l'échelle du bassin versant. La prochaine étape sera la mise en œuvre du plan et l'implantation des mesures qui y sont contenues. Chacun peut jouer un rôle dans la protection des sources d'eau potable, du simple citoyen, à l'entreprise en passant par les agriculteurs et les municipalités...



### Références :

•AWWA, 2018. *Source Water Protection Justification*, 26 p.

•MELCC, 2018. *Guide de réalisation des analyses de la vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec*, 189 p.

